

Lezay : Oxalor vise l'export

Des investisseurs étrangers s'intéressent au procédé Oxalor, le traitement de déchets unique en France.



Lezay, samedi. Les élus locaux et régionaux et les investisseurs étrangers ont loué le procédé Oxalor. « Reste à le démocratiser », répond le président Michel Mazon.

Claude GUSTIN
redac.niort@courrier-ouest.com

Nous sommes heureux d'accueillir des amis du monde entier qui s'intéressent à une technologie révolutionnaire née en Poitou-Charentes. » Ségolène Royal prenait ainsi plaisir à saluer les investisseurs étrangers originaires du Sénégal, de Madagascar, de Tunisie, d'Algérie ou des États-Unis, venus à Lezay s'imprégner du process Oxalor, qui traite et valorise les déchets ménagers.

Pourquoi pas un centre Oxalor à Oran

Installé sur l'ancien site des huileries de Lezay, le centre de traitement Oxalor, géré par la Société d'économie mixte locale du Mélusayen (Semlm), est attributaire des marchés de traitement des déchets de la communauté de communes du Pays mélusin et de la Communauté d'agglomération du Niortais.

Samedi dernier, à l'heure de

l'inauguration du centre qui a obtenu l'autorisation d'exploiter, les invités étaient nombreux, élus des collectivités locales de la Région et investisseurs potentiels.

Après dix années d'expérimentation et de longues tracasseries administratives, « le procédé est aujourd'hui finalisé », note Joseph Joubert, maire de Lezay. « Le procédé industriel innovant dans le monde du traitement des déchets a en gêné beaucoup, qui n'ont pas hésité à lui mettre des bâtons dans les roues. Aujourd'hui, ça marche et je souhaite que les ordures du sud Deux-Sèvres soient traitées à Lezay », lance l'élu à l'adresse de ses collègues responsables de collectivités locales voisines, aujourd'hui tournées vers d'autres principes d'élimination des déchets.

A quelques mètres de là, Michel Mazon, président d'Oxalor, est attentif : « On a créé une technologie nouvelle aboutie. Ce centre, unique, est une vitrine pour la France et nous fournit des espoirs de débouchés hors des frontières ».

A ses côtés, l'un des responsables de la société algérienne EOS, prend des notes et des images de l'installation. « Nous sommes spécialisés dans les produits plastiques. Un centre Oxalor à Oran, et sa potentialité dans la valorisation des déchets plastiques, est une porte de sortie pour notre société. Nous pourrions installer un centre identique en moins d'un an... »

Le discours est tout aussi enflammé pour le « process lezéen » chez M. Diouf, représentant du Sénégal et interlocuteur de la Banque islamique de développement, l'un des principaux prêteurs des pays d'Afrique Noire. Chacun apprécie « ce système rustique et ce processus sophistiqué de traitement des déchets... ».

A SAVOIR

85 % des déchets valorisés

Le centre de traitement et de valorisation des déchets ménagers de Lezay, utilisant le procédé Oxalor, a une capacité nominale de 40 000 tonnes de déchets par an. Le site, qui emploie 15 personnes, a obtenu l'autorisation d'exploiter en avril 2013. Le procédé, unique en France, prévoit la valorisation de 85 % des déchets en fertilisant (35 %), matières recyclables (15 %) et combustible (35 %).

Les 15 % restants de déchets organiques sont dirigés vers un centre d'enfouissement technique. L'unité de traitement de Lezay est gérée par la Société d'économie mixte locale du Mélusayen (Semlm), qui regroupe des partenaires publics : communautés de communes de Lezay, du Pays mélusin, de la CAN, Région Poitou-Charentes, et des privés (49 %).

Le soutien de l'association Le Chêne Assiette

Le Chêne Assiette préfère largement Oxalor à l'usine TMB de Champdeniers, et s'en explique.

Danielle Julia, présidente du Chêne Assiette, basé à Chantecorps, rappelle que l'association « a défendu l'usine Oxalor pour la qualité et le coût moindre de ce traitement avec un pourcentage de déchets non enfouis et valorisés de 95 % » (Ndlr : en fait 85 %). Alors, propose-t-elle, « pourquoi ne pas transformer l'usine mécanobiologique de champdeniers (TMB) en Oxalor ? Le pourcentage de déchets non enfouis et valorisés (par TMB) est de 30 % ». Jacques Dieumegard, président du Smited, annonce 34 % actuellement, et 54 % en comptant la filière CSR des déchets fins et désactivés par fermentation.

Danielle Julia, dans ce même courrier, réagit à l'article que nous avons publié le 10 février sur le Smited, Syndicat mixte de traitement et d'élimination des déchets des Deux-Sèvres.



Danielle Julia (en rouge) est la présidente de l'association du Chêne Assiette.

« L'association Le Chêne Assiette, depuis le début du projet TMB, a toujours fortement critiqué ce procédé, écrit-elle. Le commissaire enquêteur en 2005 avait lui aussi donné un avis défavorable à cette usine (...) Le coût de l'usine n'a

pas cessé d'augmenter du fait du réajustement de certains dysfonctionnements : odeurs extérieures, ouvertures des sacs, conditions de travail... L'usine prévue pour 70 000 tonnes dans l'étude ne traite que 52 000 tonnes (normal,

les citoyens trient de plus en plus) et cela va s'aggraver avec le retrait de certaines communes.

« De nouvelles augmentations »
« Les inertes sont broyés, investissement supplémentaire de 1,6 million d'euros, pour être brûlés à la cimenterie d'Airvault, et là encore il faut payer environ 30 € la tonne entrante. Le Smited était contre l'incinération mais fait brûler ses déchets en cimenterie. Son fonctionnement est un gouffre, la maintenance va être sous-traitée ». Elle ajoute : « Alors que le nouveau président du Smited annonce de nouvelles augmentations de nos redevances liées pour lui à la TGAP (24 €/tonne), nous pensons que l'usine de TMB et la gestion du Smited sont la cause principale de cette envolée des prix ».

Danielle Julia conclut, au nom du Chêne Assiette : « Cette usine de TMB, abandonnée dans beaucoup de pays européens, n'a pas fini de plomber nos budgets ».